



DIFFERENCE ENTRE THEORIE ET PRATIQUE

MAO ZEDONG (1893-1976) disait :

« Le fondement de la théorie c'est la pratique ».

Cette pensée m'a incité à écrire la présente note.

Les réflexions suivantes concernant la différence entre la théorie et la pratique sont inspirées d'une source chat GPT.

Les guillemets se rapportent à cette source que j'ai tenté d'enrichir (mes ajouts dans le texte originel c'est-à-dire **entre** les guillemets sont soulignés).

Je précise que l'on peut souvent substituer aux mots de théorie celui de modèle et à celui de pratique celui d'expérience.

Je vous laisse extrapoler ces nuances.

« La différence entre la théorie et la pratique réside principalement dans leur nature et leur application dans divers domaines de la connaissance et de l'expérience humaine. La différence entre la théorie et la pratique réside dans la manière dont les connaissances sont acquises et mises en œuvre ».

Voyons ce que cela implique pour l'expertise immobilière.

1. La Théorie :

- « La théorie se réfère à un ensemble de principes, de concepts, de connaissances abstraites, de lois, de

postulats ou d'hypothèses qui cherchent à expliquer un phénomène, ou résoudre un problème ou à prédire (obtenir) un résultat.

- Elle est généralement basée sur la recherche, l'observation, l'analyse et la logique.
- Les théories sont souvent élaborées à partir de modèles abstraits et de concepts généraux (d'hypothèses ou de postulats) qui tentent de représenter des phénomènes observables dans le monde réel.
- Les théories peuvent être spécifiques à un domaine particulier, comme la physique, la sociologie, l'économie, la psychologie, (l'immobilier, l'expertise immobilière), etc.
-
- Elle est souvent enseignée dans un cadre académique, et basée sur des modèles, des lois ou des hypothèses établies.
- La théorie fournit un cadre conceptuel qui permet de comprendre un sujet, (un dossier) mais elle n'est pas toujours directement applicable à des situations pratiques sans adaptation. »

2. La Pratique :

- « La pratique fait référence à l'application concrète des connaissances théoriques et des compétences dans des situations réelles.
- Elle implique souvent une interaction directe avec des problèmes, des personnes ou des processus du monde réel.
- La pratique nécessite souvent une adaptation aux circonstances spécifiques et peut impliquer des compromis entre les idéaux théoriques et les contraintes pratiques.
- Elle est souvent associée à l'expérience et à l'apprentissage par la pratique, où les individus acquièrent des compétences et des connaissances en faisant réellement quelque chose plutôt qu'en le théorisant. ».

- La pratique est souvent influencée par des facteurs tels que l'environnement, les contraintes de

ressources et d'autres variables spécifiques à une situation particulière.

.

3. Synthèse entre pratique (ou expérience) et théorie (ou modèle).

- « La théorie est conceptuelle et abstraite, tandis que la pratique est concrète et tangible.
- La théorie cherche à comprendre, à modéliser et à expliquer, tandis que la pratique vise à résoudre des problèmes et à obtenir des résultats.
- La théorie fournit le cadre conceptuel pour la pratique, tandis que la pratique teste et affine la validité des théories.
- La théorie peut être enseignée dans un contexte académique, tandis que la pratique est souvent apprise sur le terrain, par l'expérience directe.

. Les deux sont complémentaires : la théorie informe la pratique, et la pratique peut remettre en question ou ajuster la théorie.

En résumé, la théorie et la pratique sont deux aspects essentiels de la compréhension et de l'application des connaissances dans divers domaines.

Alors que la théorie fournit la base conceptuelle, la pratique permet de mettre en œuvre ces concepts dans des situations réelles, permettant ainsi de valider, ajuster et enrichir les théories existantes.

En résumé, la théorie fournit la base intellectuelle, tandis que la pratique met en œuvre ces concepts dans des situations réelles, formant ainsi un cycle d'apprentissage continu. ».

Cette analyse me paraît intéressante et à méditer. Elle est à rapprocher sur ma note précédente du 16/2/2024 sur le sophisme, le syllogisme et le paralogisme.

C'est l'opportunité qui s'offre à moi pour vous rappeler la maxime de BOILEAU (1636-1711) :

« Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, polissez -le et le repolissez sans cesse, les mots pour le dire viendront alors aisément ».

De tout ceci la leçon à retenir est celle-ci :

Point de compétence sans théorie, ni pratique ,ni travail.

Tonton Alain (1946-2025 ?).

Fait à Sainte Maxime le 13 mars 2024.

*CNEI Compagnie Nationale des Experts Immobiliers - SIREN 401.280.789 - Assurance RCP : ALLIANZ – Police n°53.338.598/024 - Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901, enregistrée à la préfecture de police sous le n° 91/1743 - Siège social : 18 Rue Volney – 75002 Paris

*ADEXVAL Association pour le Développement de l'expertise en Valeur - SIRET 401.280.789.000.17 - Assurance RCP : ALLIANZ – Police n°53.338.598/024 Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 enregistrée auprès de la Préfecture du Var sous le N° 83Siège social : 175, Boulevard Saint Exupéry – 83480 PUGET SUR ARGEN